

Julie Roberge

2004/01/01

⋮ Participe passé

Combien de réformes ont-ils vécu? Ou Combien de réformes ont-ils vécues?

Accord problématique ! Vous avez été nombreux à nous signaler l'accord manquant, sur le mot *vécu*, dans mon article « **Engagez-vous !** » du dernier numéro. Nous vous remercions de votre attention vigilante de correcteurs aguerris. Mais l'accord du participe, ici, n'est pas absolument nécessaire. En fait, cet accord rejoint le cas du participe passé avec « en » comme complément direct : Des réformes, ils en ont vécu combien ?

Ainsi, la *Grammaire méthodique du français*, de Riegel, Pellat et Rioul, est très claire : « Précédé de la forme interrogative et exclamative *combien*, elle-même suivie de *en* anaphorique ou d'un complément spécifiant la nature du référent à quantifier, le participe passé devrait s'accorder dans les mêmes conditions que lorsqu'il est précédé de *en*. [...] *Combien d'abnégation il a déployé(e) ! Combien de truites as-tu pris(es) ?* » Ainsi, on peut l'accorder, mais l'usage tend plutôt à le laisser invariable.

Cependant, le *Multidictionnaire de la langue française* de Marie-Éva de Villers est, lui aussi, tout aussi clair, à la rubrique *Combien...* et va dans le sens opposé : « *Combien de + sujet pluriel. Le verbe, l'attribut, le participe s'accordent avec le nom au pluriel. *Combien d'enfants sont absents aujourd'hui ? Combien de copains as-tu réunis ?* »*

Bref, voilà la situation idéale selon nos étudiants : tout est accepté, il suffit de trouver la

grammaire qui convient ! Combien de fautes avons-nous évité(es) !

Alors, surtout, continuez à nous lire, à nous écrire... et à nous corriger !



Julie Roberge

Professeure au cégep Marie-
Victorin